



SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

L'eau a besoin de notre sagesse

Madame la Préfète de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management
de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : MA-2018-10-0213
Affaire suivie par : AINAOUI Méline
Vos réf. : 44-2018-00223

Nantes, le 10 octobre 2018

Objet : Avis du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Madame la Préfète,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier d'autorisation environnementale relatif aux travaux du CTMA porté par Cap Atlantique.

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 9 octobre 2018 et a émis un **avis favorable**.

Les travaux mis en œuvre dans le cadre du contrat territorial participent à améliorer la qualité des milieux. Ils sont compatibles avec les objectifs fixés dans le SAGE pour le sous-bassin versant Littoral Nord.

Je vous prie de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire